Le Saint-Mitréen

15

Journal municipal
Juillet 2023

Saint-Mitre-les-Remparts : commune touristique

Sommaire

2	**Édito**
3	**Plan canicule**
4-5	**Plus beau mon littoral**
6	**Risques : DICRIM et PCS**
7	**Questionnaire : conseils de quartiers**
8-9	**Questionnaire : votre avis sur les projets**
10	**Questionnaire : logement**
11	**Retour en images**
12	**En bref**
13	**Conseil municipal**
14	**Portrait | État civil**
15	**Expression Libre**
16	**Agenda**

Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55
> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr
Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38
> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr
Collecte des déchets (Pays de Martigues) : 04 42 13 25 60
> collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr
Services techniques : 04 42 44 03 45
> servicestechniques@saintmitrelesremparts.fr
Service urbanisme : 04 42 80 98 41
> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr
Pôle social - CCAS : 04 42 06 74 16
> accueilccas@saintmitrelesremparts.fr
Service scolaire jeunesse : 04 42 06 97 54
> scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°15

Directeur de publication : Vincent Goyet
Rédaction : Loretta Jobard - Élus
Crédits photos : Céline Parenté, Élus, Services Communication et Techniques, Jérôme Bousquet, DR

Réalisation : Service Communication
Tirage : 3100 exemplaires
Périodicité : 6 numéros annuels
Dépôt légal : 2ème semestre 2023
N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito

Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Le 3 juillet dernier, nous avons franchi le cap des trois années de mandat. L'occasion pour nous de faire un bilan du chemin parcouru et des réalisations, mais aussi de tous les projets encore à venir d'ici 2026. Le détail de ce point d'étape vous sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

En attendant, l'été est revenu, et avec lui l'attrait renouvelé pour la fraîcheur offerte par notre littoral, ses plages, ses paillotes, ses activités nautiques. A l'entrée du site archéologique de Saint-Blaise, les vacanciers peuvent découvrir le pavillon d'accueil Henri Rolland, et les aménagements qui mettent en lumière ce lieu remarquable de notre patrimoine.

Plus globalement, la valorisation touristique de nos atouts naturels et historiques demeure un axe essentiel de notre développement. Nous travaillons désormais à la création d'un véritable office de tourisme : conjugué à notre capacité d'hébergement saisonnière actuelle et à notre programmation annuelle en matière culturelle et de festivités, nous remplirons alors tous les critères pour obtenir la reconnaissance du statut de commune touristique, nous permettant de récupérer pleinement la compétence Tourisme, exercée aujourd'hui pour notre compte par l'échelon métropolitain.

Sur ce sujet comme sur tant d'autres, la complexité administrative croissante et les injonctions contradictoires d'un Etat qui alterne annonces grandiloquentes et désengagement réel, nous mobilisent quotidiennement pour trouver les financements nécessaires à nos projets. Nous œuvrons pour faire avancer notre commune sur le chemin d'une modernité paisible, loin des émeutes qui viennent tristement de marquer notre pays. Ceux qui pillent des magasins et brûlent des écoles, des mairies ou des bibliothèques, n'ont pour seule motivation que l'appât du gain. Ils n'ont aucune excuse. A Saint-Mitre-les-Remparts, nous sommes attachés à préserver le cadre villageois et la quiétude à laquelle tous aspirent légitimement, et qui nécessite le civisme quotidien de chacun.

Attentifs à notre jeunesse, nous accueillons désormais cet été jusqu'à 135 enfants par jour dans notre nouvelle Maison de la Jeunesse, contre 80 maximum l'an dernier dans nos précédentes infrastructures. Merci à toute l'équipe de nos animateurs chargée de déployer les nombreuses activités proposées par la commune.

Attentifs à nos anciens, nous avons engagé notre plan canicule depuis quelques jours, pour accompagner les personnes isolées et veiller à leur hydratation. Merci à notre CCAS dont l'équipe renouvelée et renforcée assume avec humanité et professionnalisme des missions essentielles pour le lien social et la solidarité locale.

Bel été à toutes et à tous !

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

Plan canicule : faites-vous connaître !

Les personnes vulnérables ont la possibilité de se faire inscrire sur un registre nominatif, dont l'objectif consiste à garder le lien avec la population fragile, et à garantir une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule d'alerte et d'urgence. Explications.

C'est **un registre nominatif**, sur lequel sont inscrites les personnes le souhaitant, qui sont soit âgées d'au moins 65 ans, soit en situation de handicap, soit âgées de 60 ans et reconnues inaptes au travail.

Actions au quotidien

Au travers de ce dispositif, les équipes du CCAS peuvent alors prendre contact avec ces personnes selon les conditions météorologiques, **en les appelant régulièrement**, et **en se déplaçant à domicile si nécessaire** pour évaluer les besoins permettant de **favoriser le maintien à domicile et accompagner à la mise en place des différentes aides possibles** (portage de repas, télé assurance, aide à domicile…).

Mis en place depuis 2003 après un été particulièrement meurtrier, **le plan canicule consiste en une veille, sur la base d'inscriptions volontaires sur ledit registre**, qui recense les personnes fragiles, et permet **d'anticiper les situations à risques** et *de facto* les éviter. Déclenché par le préfet et le maire, il fonctionne sur la base de quatre niveaux d'alerte, allant du jaune au rouge.

Les inscriptions se font auprès du CCAS : 4 bis rue Giudicelli - 04 42 06 74 16.

À noter que vous pouvez y faire inscrire vos proches.

Plus beau r

Parce que notre littoral mérite d'être mis en valeur, la municipalité continue sa politique d'aménagement, avec toujo

Notre littoral est attractif : il se doit d'être valorisé. Et c'est exactement la politique de la municipalité, dont l'ambition est à la hauteur du potentiel de notre côte. C'est ainsi que cette année, nous comptons dorénavant pas moins de trois plages officielles -sur sept au total ndlr-.

Plages : et de trois !

Pour la première fois cette année, la **plage de Patorgue** est officiellement **classée comme plage**, tout comme Massane et Varage avant elle. C'est le fruit d'un **travail préparatoire de plus d'un an**, mené notamment avec l'aide du Gipreb pour analyser la qualité des eaux de baignade et identifier le long du canal d'arrosage les points de pollution afin d'y apporter des mesures correctives.

Qualité et confort des usagers

Toujours dans un souci d'apporter confort et qualité aux habitants comme aux touristes, **la commune continue ses aménagements**. Ainsi, du côté de Varage, des toilettes sèches ont été installées sur l'arrière-plage, afin de répondre à une **fréquentation en constante augmentation**. Du côté de la plage de Massane, sont remis en place le poste de secours estival pour nos pompiers, les toilettes -**raccordées à l'assainissement depuis l'an dernier-**, la douche, ainsi que la scène où se déroulent nos désormais traditionnelles festivités littorales. **Le tapis adapté** a également été réinstallé, rendant ainsi la plage accessible à tous.

Les zones de tri, elles, sont situées en arrière-plage, pour garder **notre littoral propre**.

La plage de Patorgue, désormais officiellement reconnue comme plage au côté de Massane et Varage.

Activités familiales

Outre bronzer et nager, à la plage de Massane, et ce grâce à Jet-Ski Aventure, vous pouvez **faire du jetski, de la bouée tractée, ou même du flyboard**, en profitant notamment de l'expérience d'Axel Brignone, connu et reconnu dans le milieu. Nouveauté cette année : si les activités motorisés resteront sur la petite crique près du parking de la mise à l'eau, les activités non motorisées seront positionnées au bout de la plage : **pédalos, paddles**...

De quoi ravir **toute la famille** !

La plage accueillera également, et comme depuis le lancement des **Estivales**, pas moins de **cinq soirées entre juillet et août**.

Concernant la **restauration**, les usagers ne seront pas en reste. Côté Massane, l'Île de Beauté accueille d'ores et déjà les locaux comme les touristes, au côté de la paillote Chez Pascal et de la Supérette de la Plage.

A Varage, la paillote de David et Jessica est attendue ces jours-ci, sur un emplacement plus vaste pour accueillir toujours mieux les nombreux amoureux de ce lieu chargé de souvenirs.

Les toilettes sèches installées à Varage.

urs plus d'ambitions : focus sur les dernières avancées !

Des activités diversifiées pour toute la famille

Motorisées ou non-motorisées, pléthore d'activités nautiques vous attendent tout l'été sur la plage de Massane, proposées par Jet-ski Aventure !

Quai à algues : déplacement bientôt effectif

Ce nouveau quai, situé dans le vallon, loin des habitations, devrait voir sa construction achevée courant juillet. C'est la première étape d'un retraitement des algues qui doit devenir exemplaire en matière environnementale.

Travaux allée plage d'Arthur : trêve estivale

Le chantier qui se déroule allée plage d'Arthur se met **en pause durant la période estivale**.

La réalisation de l'ouvrage cadre pluvial était en cours d'achèvement à l'heure où nous écrivions ces lignes.

Puis le SMED13 (Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône) doit **procéder à l'enfouissement des lignes basse tension et télécom**, et **préparer les travaux d'enfouissement des lignes haute tension**. Ce chantier doit durer deux mois supplémentaires. Afin de permettre à tous de profiter de l'été avec le minimum de nuisances, **ces travaux ne reprendront finalement que début septembre**.

Durant cette trêve estivale, **le service de la collecte des déchets reprendra son circuit normal**, et les conteneurs collectifs installés au début de l'allée de la plage d'Arthur seront donc retirés courant juillet.

Pour rappel, **l'ouvrage cadre pluvial et l'enfouissement des réseaux répondent à des impératifs de sécurité**, s'agissant de **prévenir les inondations et la casse de structures fragilisées par la corrosion marine**. Plus de 800 000 € sont investis dans ces opérations en faveur des riverains.

Le Plan Communal de Sauvegarde enfin adopté

Le Plan Communal de Sauvegarde a enfin été adopté, le 30 juin dernier en conseil municipal, après des années d'attente.

La **sécurité est un enjeu majeur** pour chaque municipalité, tenue d'élaborer plusieurs documents afin de recenser les risques sur son territoire et de s'entraîner à faire face aux crises qui peuvent survenir. Le maire est d'ailleurs **responsable de l'organisation des secours dans sa commune**. La prévention des risques et l'information de la population relèvent en effet de l'exercice de ses pouvoirs de police. C'est pourquoi Monsieur le Maire Vincent Goyet a tenu à **créer un Plan Communal de Sauvegarde**, qui n'existait pas jusqu'à présent -et pourtant obligatoire depuis 2004 !- et également à **mettre à jour** le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Pour le maire et son équipe : "*Votre sécurité est notre priorité, vous pouvez donc compter sur nous pour déployer tous les outils réglementaires et opérationnels destinés à remplir au mieux cette mission fondamentale*" confie-t-il.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document essentiel pour faire face aux catastrophes, par exemple en cas d'incendie : ci-dessus le feu d'août 2020.

PCS : plan d'actions

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), est un document indispensable et obligatoire depuis 2004 pour les communes comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention, **ce qui est le cas de Saint-Mitre-les-Remparts**. Il était donc temps pour la municipalité d'en élaborer un.

Cet outil **définit l'organisation des élus et des cadres communaux chargés**, en cas de déclenchement du PCS, de **réagir efficacement** pour prendre les mesures préventives en matière de sécurité des personnes et informer au mieux la population de l'évolution de la situation. Il comprend concrètement :

- L'organisation du **poste de commandement communal**
- La **liste des acteurs** des enjeux économiques de la commune
- La **définition des rôles de chacun des acteurs** du poste de commandement, leur identification par poste et par nomination.
- Les **inventaires des moyens communaux, métropolitains et de sécurité civile**.
- Les **outils nécessaires** à la bonne coordination de mise en œuvre du PCS.

Afin d'éprouver son efficacité, des exercices doivent être réalisés tous les deux ans. À Saint-Mitre, ce sera tous les ans. Ce document est en effet voué à être en perpétuelle évolution pour qu'il soit le plus opérationnel possible : des **retours d'expériences sont donc indispensables**.

Le PCS est consultable en mairie.

DICRIM : un document pour les habitants

Le DICRIM est un document à l'attention des habitants, il recense les **risques auxquels notre commune est exposée**, et les **consignes de sécurité à respecter** au cas où elles surviendraient.

Connaître les bons réflexes à adopter donne l'assurance de mieux faire face à un risque, grâce à des gestes et des actions simples à mettre en œuvre, mais essentielles pour assurer notre sauvegarde.

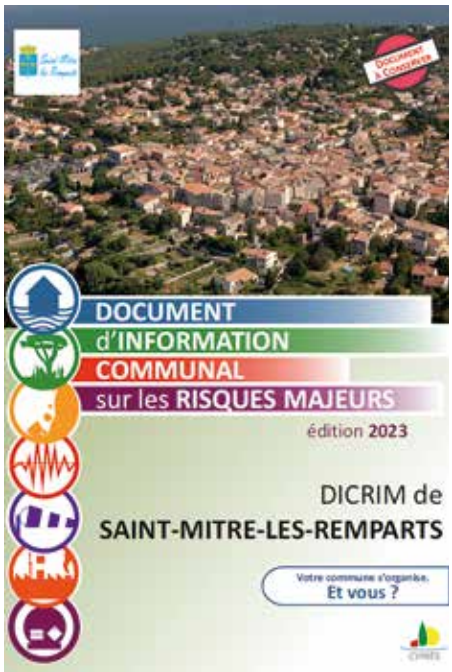

Le DICRIM réactualisé, consultable en mairie, qui vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres prochainement.

QUESTIONNAIRE : votre avis nous intéresse !

Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens, au travers de ces questionnaires, nous souhaitons cette année encore vous donner la parole et connaître votre avis sur différents sujets, afin que vous preniez part à la politique de la ville.

Les données personnelles recueillies via ces questionnaires sont traitées sur la base de votre consentement. Vos réponses sont facultatives et le défaut de réponse sans conséquence. Vos données seront transmises aux seules personnes habilitées, lesquelles sont soumises au devoir de confidentialité. Conformément à la loi applicable, vous disposez de différents droits pour maîtriser vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Numéro de téléphone : .....

CONSEILS DE QUARTIERS

Au-delà des réunions de quartiers, la vitalité démocratique de notre tissu urbain passe aussi par la possibilité pour les habitants de se retrouver pour échanger à l'échelle de leurs quartiers. Qu'en pensez-vous ?

		OUI	NON
1	Je me sens acteur de la vie de ma cité	☐	☐
2	Je veux m'impliquer dans la vie de mon quartier	☐	☐
3	Je suis déjà spontanément à l'écoute de mes voisins pour rendre service en cas de besoin	☐	☐
4	Je suis prêt à participer régulièrement à des réunions concernant mon quartier	☐	☐
5	Je souhaite intégrer un conseil de quartier (lieu d'informations, de débats et de réflexions sur la vie du quartier et les projets d'aménagements et d'améliorations)	☐	☐

6 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....

.....

.....

Merci de retourner ce questionnaire avant le 8 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

MI-MANDAT : VOTRE AVIS SUR LES PROJETS

Nous venons d'arriver à mi-mandat, beaucoup a été réalisé, beaucoup reste à faire : point d'étape.

1 | Parmi les principaux projets réalisés listés ci-dessous, lesquels vous apportent le plus de satisfaction (plusieurs choix possibles) :

- ☐ Doublement des caméras de vidéoprotection
- ☐ Adoption d'un Plan Communal de Sauvegarde
- ☐ Création d'une Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique
- ☐ Création d'une Maison de la Jeunesse
- ☐ Aménagement du parking du don du sang
- ☐ Réalisation d'un deuxième terrain au complexe sportif
- ☐ Réfection des voies des Fourques et de Massane
- ☐ Aménagements littoraux (plages de Massane, Varage et Patorgue)
- ☐ Création du pavillon d'accueil de Saint-Blaise
- ☐ Mise en place de la navette seniors
- ☐ Augmentation des temps de garderies matin et soir
- ☐ Reprise en main de l'action sociale
- ☐ Renouveau des festivités
- ☐ Renforcement de la concertation et des supports d'échanges avec les habitants (magazine municipal, réseaux sociaux, réunions publiques, réunions de quartiers...)
- ☐ Diversification de la saison culturelle du théâtre La Manare
- ☐ Ouverture permanente d'espaces de stationnement (esplanade de la mairie, salle polylvalente de Varage...)
- ☐ Adressage : adoption d'une nouvelle dénomination et numérotation des habitations
- ☐ Possibilité de location de la salle polyvalente
- ☐ Installation de poubelles et bancs publics dans la commune

Merci de retourner ce questionnaire avant le 8 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

MI-MANDAT : VOTRE AVIS SUR LES PROJETS

2 | Parmi les projets à venir, desquels êtes-vous particulièrement en attente (plusieurs choix possibles) :

- ☐ Revitalisation de la Place Neuve (arbres, revêtement, stationnement...)
- ☐ Implantation d'un distributeur
- ☐ Aménagement d'une piste cyclable
- ☐ Renforcement des dispositifs de ralentisseurs dans la commune pour apaiser la circulation
- ☐ Création d'un port de plaisance à Massane
- ☐ Création d'un office de tourisme
- ☐ Création d'un troisième groupe scolaire à Varage
- ☐ ZAC des Étangs : raccordement direct de la rue des Courtines au rond-point situé sur la RD5
- ☐ Création d'un nouveau château d'eau pour tripler notre capacité et améliorer la pression
- ☐ Réaménagement du city stade de Varage et de l'espace environnant
- ☐ Rénovation énergétique des bâtiments municipaux
- ☐ Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- ☐ Création d'un conseil municipal des jeunes
- ☐ Reprise en gestion directe de la restauration scolaire

3 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de retourner ce questionnaire avant le 8 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

QUESTIONNAIRE : votre avis nous intéresse !

LOGEMENT

Le logement est un sujet essentiel et complexe pour les communes, qui répond à la fois à un besoin concret pour les différents types de population, ainsi qu'à des enjeux d'aménagements harmonieux pour notre commune.

1 | Je suis :

☐ Seul ☐ En couple ☐ Une famille avec enfant(s) ☐ Senior

☐ En perte d'autonomie

2 | Je suis :

☐ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Hébergé

		OUI	NON
3	J'ai un projet d'acheter ou de changer d'habitation à Saint-Mitre-les-Remparts à court ou moyen terme	☐	☐
4	Je connais des personnes à la recherche de logements sur Saint-Mitre	☐	☐
5	Saint-Mitre-les-Remparts est perçue comme une ville où il fait bon-vivre	☐	☐
6	Il est important que la ville construise de nouveaux logements	☐	☐
7	La construction de nouveaux logements doit se faire en respectant le caractère villageois de notre commune	☐	☐
8	73 logements (23 logements locatifs sociaux et 50 villas locatives libres) sont en cours de construction dans le quartier Sainte-Victoire à côté du gymnase : êtes-vous intéressés par ce projet ?	☐	☐
9	Une résidence seniors de 80 logements doit voir le jour sur le plateau des Calieux : êtes-vous intéressés par ce projet pour vous ou l'un de vos proches ?	☐	☐

10 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....

.....

Merci de retourner ce questionnaire avant le 8 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines.

Semaine de la citoyenneté

Soirée ch'ti

Concert Eloyse

Prévention routière dans les écoles

Balade théâtrale

Fête de la musique

Fêtes de fin d'année des crèches

Transports scolaires : aide aux familles

Les transports scolaires sont depuis de nombreuses années **une compétence exercée par l'échelon intercommunal**. Sur notre territoire, après plusieurs années de gratuité et avec la disparition des conseils de territoire, **la Métropole Aix-Marseille-Provence harmonise les tarifs pour les 92 communes qui la composent, et rétablit chez nous une participation des familles pour le transport scolaire, comme nous l'avions connu auparavant**.

Si nous avons pu **obtenir un maintien de la gratuité pour l'année 2022-2023, une nouvelle prolongation apparaît difficile pour un motif d'équité, qui aurait nécessité la gratuité pour tous**. La métropole a fait un choix différent, avec **un pass scolaire qui s'élève à 60€** (payable en trois fois) avec des réductions ciblées selon le statut de l'enfant : 50% pour les boursiers, 50% pour les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire non contributive (CSS), 20% pour les familles nombreuses (à partir de trois enfants).

A noter que **quel que soit l'abonnement choisi**, le Pass Métropole Scolaire permet de circuler **tous les jours de la semaine** (y compris **le week-end**), **toute l'année** (y compris **pendant les vacances scolaires et d'été**), sur les circuits spécifiques scolaires mais aussi sur **les lignes lebus et lecar de La Métropole Mobilité**.

Si la commune a **beaucoup amélioré les services à destination de la jeunesse depuis trois ans**, elle ne peut cependant assurer la prise en charge financière du transport scolaire à la place de la métropole et des familles. Dans un contexte inflationniste connu de tous, **nous avons en effet fait le choix de ne pas augmenter les impôts, et devons assurer la maîtrise d'un budget sous contrainte**.

La reprise en main de notre action sociale nous permet aujourd'hui d'être en soutien de la population en cas de difficultés financières. **Les familles concernées peuvent nous solliciter et constituer un dossier d'aide financière auprès du CCAS** : 04 42 06 74 16 / ccas@saintmitrelesremparts.fr

Déchets : un centre d'appels unique pour toute la Métropole

Depuis le 1er juillet 2023, afin d'élargir l'offre de service auprès des habitants, **la Métropole oriente les numéros de téléphone concernant les déchets des ex-territoires vers le centre d'appel 'Engagés au quotidien'** localisé sur le territoire métropolitain.

Ce centre d'appels **répond aux questions des habitants concernant la thématique des déchets** (problème de collecte, débordement de colonne de tri, compostage,...) **du lundi au vendredi sans interruption de 8h00 à 18h30**, hors jours fériés ou chômés, et **le samedi sans interruption de 7h30 à 17h30**.

Un numéro vert gratuit du centre d'appel 0800 94 94 08 est déjà en place, et viendra progressivement remplacer les numéros des ex-territoires.

Cette évolution n'engendre **aucune interruption de service pour les habitants**, les transferts d'appels entre numéros de la Métropole étant automatiques.

La Poste en horaires d'été

Depuis le 10 juillet, **le bureau de poste de Saint-Mitre-les-Remparts est passé en horaires d'été**, à savoir du lundi au samedi de 9h à 12h.

Retour des horaires habituels à compter du **28 août**.

A Martigues-Ferrières, durant cette période, le bureau sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.

Campagne de démoustication et bons gestes

Saint-Mitre-les-Remparts est incluse dans le périmètre de la campagne de démoustication menée par l'organisme public Entente Interdépartementale pour la Démoustication en Méditerranée (EID), qui intervient chaque année.

Concrètement, c'est **une lutte contre les larves des moustiques** qui se développent dans les eaux stagnantes, sans risque pour le milieu naturel et la santé humaine.

S'il n'est pas possible d'éliminer tous les moustiques, **nous pouvons au moins limiter leur multiplication**. Pour cela quelques gestes simples sont à appliquer, notamment **en éliminant les points où l'eau peut stagner** (pots en terre, arrosoirs, jeux d'enfants, bidons, vieux pneus et tous récipients pouvant contenir de l'eau stagnante), **en se couvrant avec des vêtements amples de couleur claire**, **en installant des moustiquaires** aux ouvertures des maisons, au-dessus des lits et des berceaux, ou encore **en protégeant votre peau avec des répulsifs cutanés adaptés**, avec précaution, notamment pour les enfants et les femmes enceintes.

Parlez-vous provençaou ?

Lou soulèu mi fa canta...

'**Le soleil me fait chanter**...' Cette phrase peut résumer à elle seule l'art de vivre provençal !

Tirée d'un poème de Frédéric Mistral, c'est d'ailleurs la phrase inscrite par le céramiste aubagnais Louis Sicard sur **sa toute première cigale en céramique**.

En effet, dès que le soleil est présent, la cigale se met à chanter, et elle est l'un des **symboles emblématiques de la Provence**.

Qualifiée de **porte-bonheur**, il est coutume d'en accrocher une en céramique près de sa porte d'entrée pour faire entrer la prospérité dans sa maison.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention - refus de prendre part au vote.
Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

30 juin 2023

		Votants	Pour	Contre	Abstention	Refus de voter
FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE						
2023-42	Commande publique - Attribution du marché public sur la fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les écoles et le centre de loisirs de la commune	26	26	0	0	0
2023-43	Commande publique - Convention consultative pour le renouvellement du marché des assurances pour Ville/CCAS	26	26	0	0	0
2023-47	Finances - Approbation d'une convention de gestion entre la Métropole et la commune relative à la gestion et l'entretien de la ZAC des Étangs	26	26	0	0	0
2023-49	Finances - Autorisation d'occupation du domaine public - approbation d'une convention type et actualisation du tarif pour food truck ou prestataire de restauration durant les manifestations	26	26	0	0	0
2023-51	Finances - Approbation d'une convention de mise à disposition et du tarif de location d'un bureau à l'Espace Solidarités pour le Comité Professionnel Territorial de Santé de Martigues	26	26	0	0	0
2023-52	Finances - Modification des tarifs de la restauration scolaire	26	22	0	4	0
2023-53	Finances - Actualisation des tarifs de taxe de séjour	26	26	0	0	0
ÉDUCATION-ENFANCE						
2023-54	Modification du règlement intérieur de l'Accueil Collectif des Mineurs sans Hébergement	26	26	0	0	0
2023-55	Modification du règlement de fonctionnement des temps d'accueils périscolaires	26	26	0	0	0
TRAVAUX-AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE-URBANISME						
2023-56	Techniques - Autorisation d'intervention sur le domaine public	26	26	0	0	0
2023-57	Urbanisme - Arrêt du Programme Local de l'Habitat 2023-2028	26	26	0	0	0
2023-58	Urbanisme - Cession du lot A issu de la division des parcelles cadastrées section AA N°50 et 168 - désistement et procédure de mise en vente	26	22	4	0	0
PRÉVENTION						
2023-59	Plan Communal de Sauvegarde	26	26	0	0	0
2023-60	Création d'une Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique (CCTP)	26	22	0	4	0
CULTURE-FESTIVITÉS						
2023-61	Culture - Remise sur cotisation du troisième trimestre de l'école de musique suite à l'absence d'un professeur	26	26	0	0	0
2023-62	Culture - Acquisition de bons Decathlon pour les bacheliers saint-mitréens	26	26	0	0	0
2023-63	Festivités - Organisation d'une Color Run	26	22	4	0	0
PERSONNEL COMMUNAL						
2023-64	Actualisation et modification du tableau des effectifs	26	26	0	0	0
2023-65	Attribution d'une carte cadeau aux agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public à l'occasion de la remise de la médaille du travail départementale	26	26	0	0	0

Portrait : la famille Brignone, Saint-Mitre dans la peau

Les Brignone sont arrivés il y a déjà 11 ans sur notre commune : c'est pourtant comme s'ils avaient toujours vécu ici. **Saint-Mitre-les-Remparts, ils l'ont dans la peau**. "*On vit à Saint-Mitre, on travaille à Saint-Mitre, on consomme Saint-Mitre*" explique Isabelle. Avec Éric, ensemble depuis 40 ans, ils ont deux enfants, et c'est une famille bien connue des Saint-Mitréens : **les activités nautiques, l'été, sur la plage de Massane, c'est eux**.

"*Nous avons eu l'opportunité de venir installer notre activité ici*, confie Isabelle, *et nous n'avons pas hésité dès que nous avons vu l'environnement, c'était une évidence, un coup de cœur, en plus, Éric est un passionné de l'étang de Berre*". La famille quitte tout pour déménager chez nous, et installe, depuis, à chaque saison, ses activités nautiques sur la plage.

Ancrés dans la vie et le paysage saint-mitréen

Depuis toutes ces années, leurs activités se sont développées et diversifiées, en plus de proposer **des balades en jet-ski**, ils sont également équipés **d'une bouée tractée, d'un flyboard, mais aussi de paddles et de pédalos**. Depuis 2019, ils font également **passer le permis côtier**. Et cette année, pour la première fois, les activités non-motorisées sont installées du côté de la plage, qu'ils ont agrémenté d'une cabine, comme sur certaines plages bien connues de Bretagne, car ils souhaitent prendre pleinement part au rayonnement et à la vie de leur commune.

Autre nouveauté cette année : les Brignone ont investi dans **une planche de secours**. Ils sont en effet régulièrement sollicité par la SNSM pour aller secourir des pilotes imprudents ou malchanceux. Cet hiver, ils ont été appelé trois fois. "*Nous, c'est une activité à 360° à Saint-Mitre : on aime, on anime, on aide*" tient à éclaircir la mère de famille.

Une affaire familiale

Ces amoureux de l'eau ont transmis leur passion à leurs deux enfants, Axel et Roxane. Ainsi, en plus de travailler toute la saison avec ses parents, Axel s'est également fait remarquer pour ses talents pour le **flyboard** : il a participé à plusieurs championnats du monde, et effectue régulièrement des démonstrations durant des événements particuliers. Cet été, **il offrira d'ailleurs deux shows durant nos Estivales** (le 14 juillet et le 4 août, ndlr).

De son côté, Roxane a suivi une autre voie mais "*dès qu'elle a des congés, elle souhaite venir nous rejoindre et travailler avec nous*" précise Isabelle.

Une belle affaire de famille, pour des Saint-Mitréens ayant leur commune à cœur.

Jet-ski aventure
Allée du bord de l'eau
06 87 75 02 54
www.jetski-aventure.com

De gauche à droite : Isabelle, Axel, Éric, Roxane.

ÉTAT CIVIL

Naissances

BLENGINO RENAUD Maylone Lionel Miguel Richard né le 20 avril 2023 à Martigues

SERDOUK Sohan né le 28 avril 2023 à Martigues

SERDOUK Milhan né le 28 avril 2023 à Martigues

COLOMBO Giulian Noah né le 1er mai 2023 à Martigues

MONNOT Gabriel Christian Léo né le 5 mai 2023 à Martigues

Mariages

LORENZO Anthony et CASTELLNOU Claire mariés le 17 juin 2023

Décès

FRICOU veuve ROUQUETTE Janine décédée le 12 mai 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

ROURY épouse LAGRUE Jeannine décédée le 13 mai 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

LACROIX veuve CARETTE Geneviève décédée le 14 mai 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

TRAN veuve LABITTE Thi décédée le 19 mai 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

LESAGE-BAUDE Annie décédée le 21 mai 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

MICHEL Gisèle décédée le 27 mai 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

Saint-Mitre en vie

Désenclavements

Penser l'aménagement de notre commune rime bien souvent avec un objectif commun : désenclaver le tissu urbain face à des situations héritées qui ne sont satisfaisantes ni en matière de circulation, ni en matière de sécurité.

Ainsi avec les 73 logements du projet Sainte-Victoire, à côté du gymnase, pour lequel nous avons tenu à ajouter un deuxième accès côté Fontaine du Loup. La livraison est prévue fin 2024, début 2025.

Ainsi avec le raccordement direct de la rue des Courtines sur le rond-point de la ZAC des Étangs situé sur la RD5. Métropole et département sont en phase avec la commune, les études sont en cours, la réalisation prévue en 2025.

Ainsi avec la réorganisation du camping de la Bastide, qui prévoit le déplacement de son entrée et la construction d'une nouvelle route entre la plage d'Arthur et l'aire de retournement des bus du vallon de Massane.

Ainsi avec l'acquisition en cours de foncier sur l'arrière-plage de Varage afin de remettre en état une deuxième voie d'accès à la Promenade de la Plage, aujourd'hui possible uniquement par l'allée Marcel L'Herbier.

Ainsi avec le retour du double sens de circulation dans la rue du Clos, visant à faciliter l'accès au centre-village, et dont l'expérimentation est imminente.

Pour un aménagement harmonieux.

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Prendre des vessies pour des lanternes

A court d'imagination, Monsieur Goyet nous ressort sa vieille utopie de rénovation de la Place Neuve.

Mais où sont les moyens de ce projet ressassé faute d'idées neuves ?

Quant à ses promesses d'ouvertures de nouvelles boutiques, faudrait d'abord éviter les fermetures de celles qui existent.

Car, après l'éphémère Boulangerie des Remparts, le fleuriste aussitôt disparu, c'est maintenant rideau souvent baissé à l'épicerie.

Apprenez Monsieur Goyet qu'en politique « les faits sont terriblement têtus » et que vos effets d'annonce n'effacent pas votre inefficacité.

Le Patrimoine ? Vous plaisantez ?

Au lieu de céder le bien commun, commencez donc par poursuivre ce qu'avaient sagement amorcé vos prédécesseurs. Aux Petits Jardins et ailleurs, par exemple.

Quant aux finances que vous prétendez aujourd'hui « reverdir », sans les excédents sagement légués par Madame Aliphat, qu'à l'époque vous condamniez régulièrement, vous seriez aujourd'hui tombé sous tutelle.

A peine trois ans aux commandes et revoilà déjà les déficits d'antan.

Reconnaissez donc Monsieur Goyet que votre gestion désordonnée des dépenses publiques nous a mis, non pas dans le vert mais bel et bien dans le ROUGE !

Et de toutes ces vessies que vous voudriez nous faire prendre pour des lanternes, il vous faudra bientôt rendre compte.

Denis Barroéro

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

L'agenda

JUILLET

> VENDREDI 14 JUILLET
FÊTE DU 14 JUILLET
20h demo de fly-board par Axel Brignone
20h30 concert AD VITAM
22h30 spectacle pyrotechnique
Plage de Massane
Infos au 04 42 49 04 62

> SAMEDI 15 JUILLET
JOURNÉE PÉTANQUE « CHALLENGE LI BARRI »
Partenariat avec l'association La Boule Saint-Mitréenne
10h-18h tournoi de boules familial ouvert à tous
Boulodrome-Belvédère
Inscription : laboulesaintmitrenne@orange.fr

> SAMEDI 22 JUILLET
CONCERT AU BORD DE L'EAU
20h concert REMEMBER LIVE - Variétés internationales
Plage de Massane
Infos au 04 42 49 04 62

> DU 28 AU 31 JUILLET
FÊTES VOTIVES
Fête foraine, attractions pour enfants, stands, jeux, concerts et spectacles pour toute la famille !
Place de la Mairie
Infos au 04 42 49 04 62

Vendredi 28/07
20h animation DJ par l'orchestre Willy Marco
retraite aux flambeaux, mascottes, démonstration de twirling avec son Show Band

Samedi 29/07
20h spectacle FANTASY NIGHT SHOW avec effets spéciaux, cadeaux, goodies, DJ, danseuses, robot lumineux

Dimanche 30/07
20h concert Tribute RADIOHEAD par PARANOHEAD

Lundi 31/07
20h concert Charline and the Kings

AOÛT

> VENDREDI 04 AOÛT
RUES DE L'ÉTANG
20h30 show spectacle de fly-board par Axel Brignone
21h spectacle avec la Cie Lady Cocktail TO BE QUEEN
Plage de Massane
Infos au 04 42 49 04 62

> SAMEDI 12 AOÛT
BANQUET GAULOIS
19h30 prenez place à la table des irréductibles gaulois !
Festin : agneau et cochon de lait à la broche
Centre village
Infos au 04 42 49 04 62

> SAMEDI 19 AOÛT
SOIRÉE IBIZA
Partenariat avec le Comité des Fêtes
20h aux platines DJ TONIO SANTITI
Plage de Massane
Infos au 04 42 49 04 62

> SAMEDI 26 AOÛT
SAINT-MITRE EN RIRE 3ème édition
21h nouveau spectacle d'humour YANN GUILLARME
Tarif : 5 €
Place de la Mairie
Billetterie Saint-Mitre Informations au 04 42 49 04 62

SEPTEMBRE

> SAMEDI 02 SEPTEMBRE
FÊTE DES ASSOCIATIONS
A partir de 16h
Gymnase René Jauras
Infos au 04 42 49 18 93

> DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
VIDE-GRENIERS DE MASSANE
De 9h à 16h
Infos au 04 42 49 18 93

L'AGENDA COMPLET
de toutes les manifestations est sur
www.saintmitrelesremparts.fr